

ADMISSION 2025/2026
LICENCE L2 & L3
Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales (LLCER)

La licence LLCER 2^{ème} ou 3^{ème} année est accessible :

- Aux étudiant(e)s venant d'une licence LLCER ayant **obligatoirement validé 60 ECTS (pour une entrée en L2) ou 120 ECTS (pour une entrée en L3)**
- Aux étudiant(e)s venant d'une autre formation post-baccalauréat compatible ayant **validé l'ensemble de leurs crédits**

Pour la licence LLCER Anglais uniquement : capacité d'accueil 180 étudiants en L2 et en L3

INSCRIPTION EN LIGNE : procédure dématérialisée

Les demandes d'admission en Licence 2 et Licence 3 se font **en ligne** sur **e-candidat** du site de l'Université.

Dépôt de candidatures : du 19 mai au 23 juin 2025

Examen des dossiers par la commission pédagogique le **4 juillet 2025**

PIECES A FOURNIR POUR LE DOSSIER D'ADMISSION

- ☐ Copie **d'une pièce d'identité** (carte d'identité, passeport, titre de séjour en cours de validité, etc)
- ☐ Un Curriculum vitae
- ☐ **Une lettre de motivation** indiquant votre projet professionnel (1 page maximum)
- ☐ **Copie du diplôme du baccalauréat** ou d'un titre admis en dispense
- ☐ Relevé de notes du baccalauréat ou d'un titre admis en dispense
- ☐ Relevé détaillé de notes de **la licence 1^{ère} année et/ou de la 2^{ème} année ou d'un cursus post-baccalauréat.**
- ☐ **Attestation ECTS** pour les élèves de CPGE
- ☐ Tous les titres et documents **étrangers** doivent être **traduits en langue française** par un traducteur assermenté.
- ☐ Une attestation du niveau de français **DEL F B2, DALF C1, DALF C2, TCF B2, TEF** est **obligatoire sauf** pour :
 - Les étudiants français
 - Les étudiants titulaires d'un baccalauréat français
 - Les étudiants étrangers venant de pays francophones

Contact : admlicencelleer@univ-lyon3.fr

Pour les étudiants relevant de la Formation Professionnelle continue, vous pouvez prendre contact auprès de leur service : fc3@univ-lyon3.fr